



ALSACE





L'Alsace avec ses 8 280 km² couvre 1,5% du territoire national métropolitain et se compose de plusieurs grands ensembles naturels contrastés : la plaine, le piémont et le massif vosgien qui s'étendent sur les deux départements régionaux. Ces différences de topographies expliquent la diversité de paysages et plusieurs types d'agricultures en Alsace. Ainsi, la SAU de 338 700 ha se répartit majoritairement entre le maïs grain et le blé en plaine, et la vigne sur le piémont. Les rendements en céréales, notamment de maïs grain, sont importants du fait de la présence d'eau affleurant et en quantité provenant de la nappe phréatique rhénane. Toutefois, les ressources naturelles (eau, biodiversité, ...) sont menacées par la forte densité urbaine de la plaine et les pratiques agricoles intensives.

Depuis une dizaine d'années, les acteurs du monde agricole et les partenaires institutionnels se sont mobilisés sur la thématique des produits phytosanitaires. De nombreuses initiatives et projets ont été initiés et menés, aussi bien en matière de connaissance de l'état des eaux, de compréhension des mécanismes de transfert et de promotion de techniques permettant de réduire l'impact de l'utilisation des pesticides en zones agricoles et non agricoles.

Gouvernance

Date de réunion du CROS

20 novembre 2012

Nombre de groupes de travail

Axe 1-2-3 : Réunion du Groupe Régional d'Actions Phytos (GRAP) – 2 réunions

Axe 5 : Comité régional d'épidémiologie végétale - réunion le 26 mars 2012

Axe 8 : groupe communication – 4 réunions

Structure du plan d'action régional

Plan régional d'actions validé le 20 novembre 2012

Actualisation du plan régional : dernier trimestre 2013

Nb de fiches actions : 54

Action Phare Rédaction du plan régional Ecophyto

L'année 2012 a été marquée par la rédaction du plan régional Ecophyto Alsace, action pilotée par la DRAAF avec l'appui d'une stagiaire de l'UHA de Colmar. Il se compose d'une partie « diagnostic » et d'une partie « fiches actions ». Ces dernières ont été classées en 8 enjeux :

- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires et limitation des pollutions ponctuelles en agriculture
- Tendre vers le « zéro phyto » en zones non agricoles
- Suivre l'état phytosanitaire des cultures
- Qualification des acteurs concernés par les produits phytosanitaires
- Innover dans la conception et la mise en place de systèmes de cultures innovants
- Suivi de l'évolution de l'usage des produits phytosanitaires
- Santé et sécurité des utilisateurs
- Organisation de la gouvernance et communication

Au total, 54 fiches détaillent les actions de réduction ou de sécurisation des produits phytosanitaires des nombreux partenaires régionaux. Ces derniers ont pleinement contribué à la rédaction des deux volets de ce document. Il est en ligne sur le site internet de la DRAAF- rubrique Ecophyto.



Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

En Alsace **trois groupes fermes DEPHY sont retenus, deux en grandes cultures et un en viticulture**. Le volet expérimental de DEPHY est testé sur 3 projets pilotés en région par l'association pour la relance agronomique en Alsace en Grandes Cultures (« systèmes de cultures innovants ») et l'INRA en viticulture (« PEPSVI »).

Pour présenter en 2012 les objectifs des groupes régionaux, **une plaquette « Le DEPHY des exploitations alsaciennes » a été rédigée et diffusée à l'ensemble des agriculteurs de la région**. En complément, un film sur chaque groupe DEPHY

a été réalisé. Il est présenté notamment aux agriculteurs-viticulteurs lors des formations certiphyto.

L'opération nationale de communication « les fermes DEPHY vous ouvrent leurs portes » a été relayée en Alsace lors de 2 manifestations en juin 2013 : les rencontres de saison du Comptoir agricole d'Hochfelden et une journée technique de la Chambre d'agriculture de la région Alsace chez Albert Fux. Les médias locaux ont mis en avant l'engagement des agriculteurs.

	2011				2012		
	Nombre de groupes	Nb de journées de démonstration	Nb de participants	Dont agriculteurs (%)	Nb de journées de démonstration	Nb de participants	Dont agriculteurs (%)
DEPHY FERME	3	4	48	100	11	390	100



Actions d'initiative régionale

Action 1

La DRAAF et le cabinet d'études Acteon ont lancé en 2012 une évaluation des mesures agro-environnementales (MAET) sur la période 2007-2011 faisant un bilan des éléments suivants :

- **Typologie des exploitations** agricoles engagées dans les MAET réalisé par le service des statistiques de la DRAAF ;
- Analyse des dynamiques de contractualisation en lien avec les enjeux « eau » et les enjeux « biodiversité » réalisé par la DREAL ;
- **Bilan financier et administratif** réalisé par le service régional de l'économie agricole de la DRAAF ;
- **Recommandations d'évolution des dispositifs**, en ce qui concerne la simplification de la procédure administrative et l'amélioration du contenu technique des MAET.

Action 2

Deux fois par an, **la lettre de nouvelles « L'échophyto Alsace » présente les faits marquants du plan** à travers des témoignages régionaux et des articles de fond.

Cette lettre est diffusée dans les journaux agricoles et envoyée par mail à l'ensemble des mairies et partenaires du CROS. Les thèmes abordés dans les 3 premières lettres étaient : le plan Ecophyto et ses principales actions, le réseau de surveillance biologique du territoire, les travaux de la recherche. Prochainement, les actions menées en zones non agricoles seront développées.

Nombre de salons ou stands	Nombre d'articles de presse	Nombre de plaquettes (techniques et générales sur Ecophyto)	Newsletters		Journées d'information ou journées techniques		
			Nombre 2012	Nombre d'abonnés	Nombre 2012	Nombre de participants	Dont agriculteurs (%)
0	8	1	2	15 500	1	100	100

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures









La forte volonté politique a permis la mise en place d'un dispositif efficace dès le printemps 2009. Depuis, ce réseau s'est enrichi de nouvelles filières comme l'horticulture et les zones non agricoles. Un second volet complète l'épidémiologie végétale avec le suivi des effets non intentionnels des produits phytosanitaires sur l'environnement (21 parcelles en Alsace).

Après quatre années de fonctionnement, ce réseau associe les différents acteurs de terrain sur la problématique des bioagresseurs et de leur gestion. Son caractère souple et réactif lui a permis d'être aujourd'hui reconnu localement.

Par ailleurs, ce partenariat a permis d'aboutir à une cohérence sur les informations apportées aux agriculteurs dans l'objectif d'une limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires, sans jamais remettre en cause la qualité des productions végétales et la viabilité économique des exploitations.

Le développement du réseau est actuellement optimum en terme de filières suivies dans la région. L'implication des partenaires est importante et stable depuis le début des observations.

Nombre de partenaires		Nombre de filières suivies		Nombre d'observateurs		Mise en place des ENI
2011	2012	2011	2012	2011	2012	Nombre d'observateurs
46	66	6	7	109	108	2

	Nombre de BSV publiés en 2011, 2012 et 2013*			Nombre de BSV			Nb parcelles observées		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
 Grandes cultures	38	37	26	219	233	187			
 Arboriculture fruitière	20	25	23	36	32	33			
 Cultures légumières	22	25	22	24	29	33			
 Viticulture	17	13	16	83	55	72			
 Horticulture	10	6	8	7	20	19			
 Zones non agricoles	0	10	12	0	35	27			
 Houblon	6	5	6	4	4	7			
 Tabac			7			4			

* Chiffres au 30/09/13

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA

Les communes alsaciennes restent mobilisées dans la dynamique de réduction des pesticides, notamment des herbicides. Les démarches soutenues par l'Agence de l'Eau et la Région Alsace trouvent un bon écho sur le terrain :

- **la charte régionale d'entretien des espaces communaux valorisée en 2011 par la nouvelle distinction « commune nature »**. Fin 2012, ce sont 150 villes et villages qui ont reçu cette dénomination, avec 34 communes « 3 libellules » (suppression complète des pesticides et mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts).

- **la Charte « Vos jardineries vous conseillent pour jardiner au naturel »** développée par les « Missions Eau » s'implante bien dans les jardineries. Actuellement, 41 enseignes sont engagées. L'objectif de la charte est d'accentuer la sensibilisation des particuliers au moment de l'acte d'achat sur les dangers que représentent les pesticides et les techniques alternatives pour en éviter l'usage et ainsi jardiner au naturel.

- **la journée technique ZNA organisée par la FREDON** a réuni plus de 200 personnes. Elle fut consacrée à « l'entretien et la gestion durable des espaces enherbés ».

Former et professionnaliser

Pour l'année 2012, 21 centres de formation étaient habilités à délivrer des certiphytos en Alsace. Le Certiphyto est désormais généralisé à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires : distributeurs, prescripteurs, applicateurs (agriculteurs, salariés des agriculteurs, organismes et entreprises du paysage et aussi agents des collectivités...), Trois réunions d'information sur le « certiphyto zones non agricoles » ont été organisées par le CNFPT à destination des gestionnaires d'espaces verts. Elles ont mobilisé plus d'une centaine de personnes. Le dispositif est monté en puissance entre 2011 et 2012 mais les objectifs sont loin d'être atteints notamment pour les entreprises soumises à l'agrément pour lesquelles l'ensemble du personnel doit être formé au 1^{er} octobre 2013.



Certification (chiffres au 30/09/2013)	2011	2012	2013
Nombre total de Certiphyto délivrés	371	2 182	3 252